

COMMUNE DE LA NEUVEVILLE ORDONNANCE SUR LES TARIFS D'ELECTRICITE

Valables dès le 1^{er} janvier 2012

Le Conseil municipal de La Neuveville, se fondant sur les divers règlements relatifs à la fourniture d'énergie électrique de la Commune municipale de La Neuveville, arrête les tarifs suivants :

*Jour (de 07h00 à 21h00)

*Nuit (de 21h00 à 07h00)

	Sans TVA	Avec TVA (8 %)*	Sans TVA	Avec TVA (8%)*
<u>Tarif 1to1 energy easy light (consommation <20'000KWh/an)</u>				
	*Jour	*Jour		
Prix par kWh – tarif unique	10.30 centimes	11.12 centimes		
Prix du travail (à ajouter)	11.35 centimes	12.25 centimes		
Swissgrid – services-système	0.46 centimes	0.50 centimes		
Taxe d'encouragement RPC+RPEP	0.45 centimes	0.48 centimes		
Redevances communales PCP	<u>1.10 centimes</u>	<u>1.19 centimes</u>		
Total par kWh – tarif unique	<u>23.66 centimes</u>	<u>25.54 centimes</u>		

A quoi il faut encore ajouter le prix de base pour l'utilisation de l'infrastructure réseau, qui se monte à **CHF 96.00 par année** hors TVA ou CHF 103.68 avec TVA (ou CHF 8.00 par mois hors TVA ou CHF 8.64 par mois avec TVA).

Tarif 1to1 energy easy – tarif double (consommation <20'000KWh/an)

	*Jour	*Jour	*Nuit	*Nuit
Prix par kWh – énergie de jour	10.40 centimes	11.23 centimes		
Prix par kWh – énergie de nuit			7.82 centimes	8.44 centimes
Prix du travail (à ajouter)	11.35 centimes	12.25 centimes	3.60 centimes	3.88 centimes
Swissgrid – services système	0.46 centimes	0.50 centimes	0.46 centimes	0.50 centimes
Taxe d'encouragement RPC+RPEP	0.45 centimes	0.48 centimes	0.45 centimes	0.48 centimes
Redevances communales PCP	<u>1.10 centimes</u>	<u>1.19 centimes</u>	<u>1.10 centimes</u>	<u>1.19 centimes</u>
Total par kWh – de jour	<u>23.76 centimes</u>	<u>25.65 centimes</u>		
Total par kWh – de nuit			<u>13.43 centimes</u>	<u>14.49 centimes</u>

A quoi il faut encore ajouter le prix de base pour l'utilisation de l'infrastructure réseau, qui se monte à **CHF 216.00 par année** hors TVA ou CHF 233.28 avec TVA (ou CHF 18.00 par mois hors TVA ou CHF 19.44 par mois avec TVA).

Tarif 1to1 energy easy power - (20 à 100'000 kWh/an, puissance jusqu'à 50 kW et DU < 3000 h)

	*Jour	*Jour	*Nuit	*Nuit
Prix par kWh – énergie de jour	9.80 centimes	10.58 centimes		
Prix par kWh – énergie de nuit			6.40 centimes	6.91 centimes
Prix du travail (à ajouter)	4.60 centimes	4.96 centimes	2.60 centimes	2.80 centimes
Swissgrid – services système	0.46 centimes	0.50 centimes	0.46 centimes	0.50 centimes
Taxe d'encouragement RPC+RPEP	0.45 centimes	0.48 centimes	0.45 centimes	0.48 centimes
Redevances communales PCP	<u>1.10 centimes</u>	<u>1.19 centimes</u>	<u>1.10 centimes</u>	<u>1.19 centimes</u>
Total par kWh – de jour	<u>16.41 centimes</u>	<u>17.71 centimes</u>		
Total par kWh – de nuit			<u>11.01 centimes</u>	<u>11.88 centimes</u>
Prix de la puissance, par kW et par année			CHF 56.40	CHF 60.91
Prix par kvVAh – énergie réactive de jour			5.50 centimes	5.94 centimes
Prix par kVAh – énergie réactive de nuit			5.50 centimes	5.94 centimes

A quoi il faut encore ajouter le prix de base pour l'utilisation de l'infrastructure réseau, qui se monte à **CHF 300.00 par année** hors TVA ou CHF 324.00 avec TVA (ou CHF 25.00 par mois hors TVA ou CHF 27.00 par mois avec TVA).

Certificat de dépôt public

L'ordonnance sur les tarifs d'électricité 2012 de la Commune municipale de La Neuveville a été déposée publiquement dans les locaux de l'administration des finances pendant 30 jours à compter du XX septembre 2011. Le dépôt public a été publié dans la feuille d'avis officielle d'avis du XX septembre 2011.

La Neuveville, le XX octobre 2011

Le chancelier municipal
V. Carbone